

MAGISTERE Droit des techniques information et communication

Durée
3 ans

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Les Magistères, créés en 1985, ont vocation à proposer des enseignements d'excellence au sein des facultés et sont accompagnés d'une forte professionnalisation. Le Magistère en Droit des T.I.C. de Poitiers existe depuis 1986. Il s'effectue en trois ans. Chaque année est adossée à un diplôme national (Licence 3 en Droit parcours TIC/ Master 1 et 2 mention Droit du numérique), mais certains enseignements sont spécifiques au DU Magistère.

Cette formation comprend 1083 heures de cours.

Voir également le site de la formation: # <https://droit.univ-poitiers.fr/magistere/>

Objectifs

Le Magistère en Droit des T.I.C. a pour but de former des juristes capables d'appréhender l'environnement numérique de manière pluridisciplinaire, par des enseignements de droit privé et de droit public, d'économie et de politique de la communication, mais aussi par des modules technologiques (comportant notamment des cours d'informatique renforcé, de réalisation audiovisuelle, de programmation, webdesign...). Cette formation est sensible à l'ensemble des enjeux juridiques liés au numérique et

particulièrement à la question de l'évolution des médias, de la culture et de l'audiovisuel à l'ère numérique.

Savoir-faire et compétences

Capacité à développer une analyse juridique intégrant les enjeux économiques, technologiques et éthiques ; capacité à s'insérer dans différents environnements professionnels (privés et publics) et à présenter aux différents services et partenaires les enjeux juridiques de projets innovants ; aptitude à la recherche juridique pluridisciplinaire (droit privé – droit public) ; bon niveau de culture générale, et niveau avancé de culture en matière de technologies numériques ; aptitude au travail individuel, au travail en équipe et à l'autoformation ; maîtrise des méthodes d'exposé écrit et oral ; maîtrise orale et écrite de l'anglais.

Les + de la formation

Très forte professionnalisation (stage chaque année); promotion de taille restreinte (20-25 étudiants) permettant une forte proximité avec le corps enseignant; nombreuses rencontres avec des professionnels du secteur; réseau d'anciens important et dynamique; diplôme connu et reconnu à l'échelle nationale.

Organisation

Contrôle des connaissances

Session unique. Modalités de contrôle des connaissances identiques à celles retenues pour la L3 parcours droit des TIC et pour le Master droit du numérique, concernant les matières mutualisées. Pour les autres matières, spécifiques au DU, l'évaluation se fait majoritairement par contrôle continu et minoritairement (une matière) par un oral terminal.

Admission

Conditions d'admission

L'entrée au DU est sélective. Les candidatures en 1ère année de Magistère en Droit des TIC sont à réaliser sur la plateforme E-candidat (# <https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr> : rechercher "Licence droit parcours droit des T.I.C."). En application d'un cadrage de l'Université de Poitiers, les candidatures pourront être déposées entre le 5 mai 2025 et le 4 juin 2025. Le recrutement se fait par examen des dossiers, puis auditions à Poitiers (convocation aux auditions le 16 juin 2025 au plus tard; auditions les 2 et 3 juillet 2025; résultats définitifs publiés le 4 juillet).

Pré-requis recommandés

La formation s'adresse à des étudiants titulaires d'une Licence 2 Droit ou AES ou d'un diplôme équivalent (classes préparatoires, DUT GEA,...). Des connaissances solides en droit des obligations sont conseillées, ainsi qu'une bonne méthodologie juridique. Un intérêt pour les sujets en lien avec la formation est attendu.

Et après

Poursuite d'études

Les étudiants titulaires du Magistère en Droit des T.I.C./ Master Droit du numérique peuvent poursuivre en doctorat (en cas de rédaction d'un mémoire en Master 2).

Insertion professionnelle

Juriste d'entreprise (grands groupes du domaine du numérique, de l'audiovisuel et de la communication, start-ups, ...), avocat spécialisé, délégué à la protection des données (DPO) dans le secteur privé ou public, conseil en propriété industrielle, juriste au sein d'autorités administratives indépendantes, d'établissements publics (CSA, CNIL, CNC, HADOPI, ARCEP, ...) ou d'organismes de gestion collective (SACEM, SACD, SAIF, SOFIA, ...).

Programme

Organisation

Outre des enseignements généralistes nécessaires à la formation de tout juriste, la première année du Magistère pose les bases de la spécialisation avec la découverte du droit de la communication, du droit des données personnelles, des entreprises de presse, de l'audiovisuel... La spécialisation est renforcée en Master 1/Magistère 2ème année, avec l'étude des propriétés intellectuelles, du droit de l'audiovisuel, du droit du commerce électronique et de l'internet. Le premier semestre du Master 2/Magistère 3ème année a pour objet d'approfondir des matières étudiées en L3 ou M1 dans ces différents champs disciplinaires. Au second semestre, les étudiants peuvent choisir de réaliser un stage de six mois ou de suivre un semestre d'enseignement au sein d'une université étrangère partenaire.

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

MAGISTERE Droit des techniques information et communication - Année 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
MAGISTERE Droit des techniques information et communication - Année 1	UE	174h	139h		

MAGISTERE Droit des techniques information et communication - Année 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
MAGISTERE Droit des techniques information et communication - Année 2	UE	174h	139h		

MAGISTERE Droit des techniques information et communication - Année 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
MAGISTERE Droit des techniques information et communication - Année 3	UE	174h	139h		

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif